

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 19285 Numéro SIREN : 434 582 870 Nom ou dénomination : 31 JUIN FILMS

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2022 sous le numéro de dépôt 114533

COMPTES ANNUELS

31 JUIN FILMS
21 RUE PARADIS
75009 PARIS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

EXPERTS WILSON
104 Rue d'Amsterdam
75009 Paris

certifié conforme à l'original
[Signature]

SOMMAIRE

Bilan	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de Résultat	7
Annexe	9
Immobilisations	15
Amortissements	16
Provisions Inscrites au Bilan	17
Etat des Echéances des Créances et Dettes	18
Charges à Payer	19
Produits et avoirs à recevoir	20
Capital social	21
Charges et Produits Constatés d'Avance	22
Ventilation du chiffre d'affaires	23
Ventilation de l'effectif de l'entreprise	24
Transfert de charges	25

BILAN

BB

BILAN ACTIF

Actif				
Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	23 956 279	23 951 001	5 277	8 611
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	13 714 275		13 714 275	2 733 928
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 295	2 870	1 425	2 284
Autres immobilisations corporelles	19 369	17 547	1 822	3 456
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres Immobilisations financières	162 259		162 259	219 751
Actif immobilisé	37 856 477	23 971 419	13 885 058	2 968 030
Stocks de matières premières, d'approvisionnements				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	190 544		190 544	275 302
Autres créances	2 667 241		2 667 241	1 055 220
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
<i>Dont actions propres</i>				
Disponibilités	7 134 377		7 134 377	3 118 979
Charges constatées d'avance	18 000		18 000	494
Actif circulant	10 010 162		10 010 162	4 449 994
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL	47 866 639	23 971 419	23 885 220	7 418 024

EB

BILAN PASSIF

Passif		
Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou Individuel	45 000	45 000
<i>Dont versé</i>	45 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 918	4 918
Ecarts de réévaluation		
<i>Dont écart d'équivalence</i>		
Réserve légale	4 500	4 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		
Autres réserves	1 519 628	
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau		1 780 918
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 043 250	(261 290)
Subventions d'investissement	1 306 386	291 950
Provisions réglementées		
Capitaux propres	4 923 682	1 865 996
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	588 750	458 750
Autres fonds propres	588 750	458 750
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 551 646	1 010 656
Emprunts et dettes financières divers	1 251 478	397 500
<i>Dont emprunts participatifs</i>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	637 674	642 132
Dettes fiscales et sociales	670 515	329 756
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 748 672	1 346 248
Produits constatés d'avance	4 522 804	1 366 986
Dettes	18 382 788	5 093 278
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL	23 853 220	7 418 024

COMPTE DE RESULTAT

COMPTES DE RESULTAT

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	518 518		518 518	(72 640)
Chiffre d'affaires net	518 518		518 518	(72 640)
Production stockée				
Production immobilisée			10 980 347	2 420 604
Subventions d'exploitation			46 064	271 240
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			59 582	10 520
Autres produits			15 275	493
Produits d'exploitation			11 619 786	2 630 217
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			3 191 379	997 323
Impôts, taxes et versements assimilés			142 097	25 539
Salaires et traitements			5 294 039	1 133 569
Charges sociales			2 191 899	529 573
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 568	153 580
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			665 362	394 203
Charges d'exploitation			11 491 343	3 233 786
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			128 443	(603 569)
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits financiers				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			14 462	6 086
Différences négatives de change				

EB

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

Charges financières

14 462

6 086

RÉSULTAT FINANCIER

(14 462)

(6 086)

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS

113 981

(609 655)

Produits exceptionnels sur opérations de gestion

Produits exceptionnels sur opérations en capital

Reprises sur provisions et transferts de charges

Produits exceptionnels

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion

Charges exceptionnelles sur opérations en capital

111 828

Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions

Charges exceptionnelles

111 828

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(111 828)

Participation des salariés au résultat de l'entreprise

Impôt sur les bénéfices

(1 929 269)

(460 193)

TOTAL DES PRODUITS

11 619 786

2 630 217

TOTAL DES CHARGES

9 576 536

2 891 507

BÉNÉFICE OU PERTE

2 043 250

(261 290)

EB

ANNEXE

EB

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice de la société, clos au **31/12/2020** d'une durée de 12 mois,
Sauf indication contraire, les montants indiqués dans l'annexe sont exprimés en euros.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et au compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Faits marquant de l'exercice

Compte-tenu de la propagation de l'épidémie Covid-19 dans le monde au cours du premier trimestre 2020 et de la reconnaissance par l'OMS de la situation pandémique le 11 mars 2020, il est considéré que, pour les périodes ou exercices clos au 31 décembre 2020, l'épidémie de Covid-19 constitue une situation avérée, qui existait avant la clôture de nos comptes annuels au 31 décembre 2020. L'instauration de l'état d'urgence sanitaire en particulier de fermeture obligatoire de certains établissements recevant du public, d'interdiction de rassemblement, et la réorganisation du travail induite, ont affecté significativement l'entreprise pendant le 1er confinement, nous empêchant d'exercer notre métier.

A la date d'arrêté des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette crise a conduit notre société à prendre les dispositions suivantes :

- Fermeture du site ayant affecté l'activité sur la période du 17 mars au 11 mai 2020
- Recours à des mesures de chômage partiel avec une indemnité de chômage partiel de 231 818€ sur l'exercice

- Exonération de charges sociales et aides aux paiements impactant le compte de résultat d'un montant de 324896 euros.

La société n'a pas sollicité d'aides de l'Etat tels que : emprunt PGE, fonds de solidarité

Le Centre national du cinéma et de l'image animée («CNC ») a mis un place un fond d'indemnisation permettant de couvrir les risques de report, d'interruption ou d'abandon de tournage lié à l'épidémie de Covid-19 pour venir compenser les manquements de nos assureurs. L'entité a eu effectivement des sinistres Covid sur 2 œuvres :

- Hippocrate Saison2
- La place d'une autre

Ces deux sinistres rentrent dans le champ du fonds du CNC et prendrons la forme d'une aide perçue en 2021. Ce fond nous nous permettra de reprendre les tournages avec un risque financier plus limité.

Les variations de performance observées dans les états financiers de la société traduisent principalement les effets de la crise sanitaire. Compte tenu des impacts multiples, mais aussi des mesures d'économies qui ont été mises en œuvre, il n'est pas possible d'isoler dans la variation de la performance la part qui serait imputable au COVID-19.

L'entreprise privilégie également la santé de ses collaborateurs et veille à respecter les mesures restrictives en vigueur.

Evénements postérieurs à la clôture :

Néant

Changement de méthode d'évaluation comptable

Aucun changement d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode d'estimation comptable

Aucun changement de méthode d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément au Règlement ANC 2014-03 de l'autorité des normes comptables à jour des règlements complémentaires.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles*Principe de comptabilisation*

Les productions audiovisuelles sont immobilisées à leurs coûts de production, y compris :

- les frais financiers encourus jusqu'à la fin de la production
- la quote-part de frais généraux supportés par le producteur délégué le cas échéant, aux taux conformes aux usages.

La quote-part des coproducteurs vient en déduction de la valeur brute immobilisée.

Le compte 205 « immobilisations incorporelles - films et droits similaires » enregistre en fin de production le coût de l'œuvre par le crédit du compte 721 « production immobilisée »

Lorsque la production n'est pas terminée à la clôture de l'exercice, les charges de production sont transférées au compte 232 « immobilisations en cours » en contrepartie du compte 721 « production immobilisée »

Principe d'amortissement et de dépréciation

Application de l'ANC 2016-07 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Cet amortissement économique doit être pratiqué sur la valeur brute de l'immobilisation incorporelle, déduction faite de l'amortissement sur subventions CNC. (Amortissement prioritaire sur les subventions).

Ainsi le mode d'amortissement doit refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

La méthode retenue par la société décrite ci-après permet ainsi de lier les revenus constatés lors des ventes primaires et secondaires avec la dépréciation économique des catalogues correspondants. Cette méthode prend en compte l'importance des recettes primaires et le rapport observé entre les recettes primaires et les recettes secondaires

Une éventuelle dépréciation est comptabilisée si la valeur nette comptable du catalogue est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

La valeur recouvrable est définie comme étant la plus élevée de la juste valeur et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée par l'actualisation des flux futurs de trésorerie générés par le catalogue.

L'évaluation du catalogue estimée par la direction dépend des prévisions de recettes dont la réalisation présente un caractère aléatoire.

Les logiciels sont amortis sur une durée comprise entre 3 à 5 ans.

Méthode d'amortissement

Les amortissements fiscaux sont calculés compte tenu des règles fiscales définies par la Direction Générale des Impôts et par le Bulletin Officiel des contributions directes (instructions N° 4 D-1-87 du 6 juin 1987 et N° 4 D-2-97 du 2 mai 1997)

L'amortissement fiscal est égal aux propres recettes des œuvres audiovisuelles, après imputation des frais d'exploitation et d'une quote-part des frais généraux.

Les recettes à affecter à l'amortissement des œuvres audiovisuelles peuvent être complétées par prélèvement sur les recettes nettes disponibles d'autres œuvres à concurrence d'une limite qui résulte de l'application d'un coefficient de dépréciation. Ce coefficient est calculé de la façon suivante :

Périodes	Taux
Premier mois	30%
Deuxième mois	25%
Troisième mois	20%
Quatrième mois	15%
Deux mois suivants	2%
Six derniers mois	1%

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Installations et agencements	8-10 ans
Matériel de bureau et informatique	2-3 ans

Les immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leurs acquisitions.

Autres immobilisations financières

Il s'agit essentiellement de dépôts de garantie liés aux locations immobilières et des cautions sur les locations mobilières liées aux productions

EB

Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont évaluées au cours du change de fin d'exercice. L'écart de conversion dégagé est inscrit au bilan sous une rubrique spéciale « Écarts de conversion actif ou passif ».

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société se compose essentiellement de deux éléments :

- les recettes primaires

*pour les œuvres audiovisuelles : à la date du Prêt à Diffuser (PAD) ou à défaut à la date de livraison des masters au diffuseur.

*pour les séries d'animation : c'est la date du PAD dernier épisode qui sera prise en compte.

*pour les œuvres cinématographiques : à la date du VISA d'exploitation

- les revenus secondaires

*les revenus issus des produits dérivés

*les recettes issues de l'exploitation du catalogue

Subventions d'investissement

Les subventions du CNC (aides sélectives ou automatiques) sont enregistrées d'investissement dans les capitaux propres.

Lorsque l'œuvre est livrée, la subvention totale est comptabilisée en « subvention d'exploitation » et fait l'objet d'un amortissement prioritaire.

Les avances conditionnées

Ce sont des subventions remboursables.

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :

Ils concernent essentiellement des emprunts relatifs aux financements des œuvres auprès des établissements de crédits.

Produits constatés d'avance :

Les sommes figurant à ce poste concernent la vente de droit comptabilisée sur les films en cours. Ce compte est constitué de factures émises.

Crédit d'impôts :*Œuvres cinématographiques et audiovisuelles*

Les articles 220 sexies, 220 F et 223 O du code générale des impôts instituent pour les œuvres cinématographiques et audiovisuelles, un crédit d'impôt calculé sur les dépenses spécifiques de production. Ce dispositif est encadré par deux agréments délivrés par le CNC, l'un provisoire et l'autre définitif délivré une fois l'œuvre terminée. Cet agrément définitif atteste que l'œuvre a effectivement rempli les conditions permettant de bénéficier du crédit d'impôts.

Le crédit d'impôt est calculé sur les dépenses de l'année.

Au titre de la période le montant des crédits d'impôts s'élève à **1 929 269 euros**

Honoraire du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes pour cet exercice s'élève à **4 800 HT euros** au titre du contrôle des comptes.

Rémunération, avances et crédits alloués aux dirigeants

Ces informations ne sont pas communiquées pour respecter la confidentialité.

Engagement Hors bilan*Engagements donnés*

Il s'agit de montants reçus pour lesquels la production a des engagements de remboursement dont les modalités sont précisées dans les contrats.

Aucun engagement donné sur l'exercice.

La société a également des contrats de nantissement des droits détenus par la société sur les éléments corporels et incorporels entrant dans la composition de certaines œuvres du catalogue :

-d'un montant de 3 150 000 euros pour des crédits de production ouvert auprès de la banque COFICINE

Garantie donnée

Garantie de première demande (loyer) : 50 000 euros (fin 2028) -

Engagements reçus

Il s'agit notamment des sommes générées et non ordonnancées inscrites dans le compte de soutien financier du producteur au CNC

Le soutien financier est calculé par le CNC à partir des recettes d'exploitation des œuvres produites.

Fond de soutien disponible automatique du CNC : **594 388 euros**

Engagement de retraite :

Compte tenu de l'âge des salariés, aucune provision pour IDR n'est comptabilisée.

EB

IMMOBILISATIONS

Augmentations

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	26 690 207		10 980 347
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	4 295		
Installations générales, agencements et divers	7 290		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	11 338		742
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles	22 923		742
Participations et mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	219 751		237 432
Total des immobilisations financières	219 751		237 432
TOTAL	26 932 881		11 218 521

Diminutions

Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			37 670 554	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel			4 295	
Installations générales, agencements et divers			7 290	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier			12 079	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles			23 664	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		294 925	162 259	
Total des immobilisations financières		294 925	162 259	
TOTAL		294 925	37 856 477	

31 JUIN FILMS

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	23 947 667,93	3 333,33		23 951 001,26
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 011	859		2 870
Inst générales, agencements et divers	5 537	1 460		6 997
Matériel de transport				
Mat de bureau et informatique, mobilier	9 635	915		10 551
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles	17 184	3 234		20 418
TOTAL	23 964 852	6 568		23 971 419

BB

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

EB

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques	Montant brut	A 1 an ou plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	162 259	144 259	18 000
Total de l'actif immobilisé	162 259	144 259	18 000
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	190 544	190 544	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	23 473	23 473	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 107	19 107	
Etat – Impôts sur les bénéfices	1 929 269	1 929 269	
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	278 435	278 435	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat – Divers	122 782	122 782	
Groupes et associés	213 446	213 446	
Débiteurs divers	80 730	80 730	
Total de l'actif circulant	2 857 785	2 857 785	
Charges constatées d'avance	18 000	18 000	
TOTAL	3 038 044	3 020 044	18 000

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an ou plus	A plus d'1 an et 5 ans ou plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	7 551 646	7 551 646		
Emprunts et dettes financières divers	1 251 478	(2 434 640)		
Fournisseurs et comptes rattachés	637 674	637 674		
Personnel et comptes rattachés	3 686	3 686		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	444 917	444 917		
Impôts sur les bénéfices	37 637	37 637		
Taxe sur la valeur ajoutée	24 432	24 432		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	159 843	159 843		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés		3 686 118		
Autres dettes	3 748 672	3 748 672		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	4 522 804	4 522 804		
TOTAL	18 382 788	18 382 788		

EB

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	300 915
Dettes fiscales et sociales	29 171
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	107
TOTAL	330 193

EB

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan

Montant TTC

Immobilisations financières

- Créances rattachées à des participations

- Autres immobilisations financières

Créances

- Créances clients et comptes rattachés

109 275

- Autres créances

dont avoirs à recevoir

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

TOTAL

109 275

BB

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	600			600	75
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	600			600	

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires	600	75	100%
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			

EB

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
CA SUR PROJETS NON LIVRES		4 522 804
LOYER	18 000	
TOTAL	18 000	4 522 804

EB

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Nature	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production de biens			
Production de services	518 518		518 518
TOTAL	518 518		518 518

EB

VENTILATION DE L'EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'entreprise.

Rubriques	Personnel permanent	Personnel intermittent
Cadre	2,00	17,00
Non cadre		45,00
TOTAL	2,00	62,00

EB

TRANSFERT DE CHARGES

Rubrique	Montant
Transferts de charges d'exploitation	
FONDS PEPS	59 555
REMBOURSEMENT TICKET RESTAURANT	27
Sous total Exploitation	59 582,00
Transferts de charges financières	
Sous total Financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
Sous total Exceptionnelles	
TOTAL	59 582,00

BD

31 JUIN FILMS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 45 000 €
Siège Social : 21 rue Paradis 75009 PARIS
434 582 870 R.C.S. PARIS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
PRESENTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2021 ET RESOLUTION VOTEE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 2 043 250 € de la manière suivante :

Report à nouveau antérieur.....	€	0
Autres réserves	€	1 519 628
Résultat de l'exercice	€	2 043 250
Bénéfice distribuable	€	3 562 878

Affectation du bénéfice distribuable :

Autres réserves	€	3 562 878
Report à nouveau antérieur.....	€	0
Dividendes	€	0

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société ressortent à 4 923 682 € pour un capital social de 45 000 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes versés au cours des trois derniers exercices se sont élevés à :

31/12/2019 :	0 €
31/12/2018 :	499 998 €
31/12/2017 :	150 000 €

Décision de l'assemblée générale du 30 juin 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 2 043 250 € de la manière suivante :

Report à nouveau antérieur.....	€	0
Autres réserves	€	1 519 628
Résultat de l'exercice	€	2 043 250
Bénéfice distribuable	€	3 562 878

BB

Affectation du bénéfice distribuable :

Autres réserves	€ 3 562 878
Report à nouveau antérieur.....	€ 0
Dividendes	€ 0

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société ressortent à 4 923 682 € pour un capital social de 45 000 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes versés au cours des trois derniers exercices se sont élevés à :

31/12/2019 : 0 €

31/12/2018 : 499 998 €

31/12/2017 : 150 000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Fait à Paris, le 30 juin 2021

Monsieur Emmanuel BARRAUX
Président



31 JUIN FILMS

**SAS au capital de 45.000 €
Siège social : 21 rue de Paradis
75010 PARIS
RCS 434 582 870**

**Rapport du commissaire aux comptes sur
les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

HERMESIANE

SOCIÉTÉ
DE
COMMISSAIRES AUX
COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE
REGIONALE DE PARIS

31 JUIN FILMS

SAS au capital de 45.000 €
Siège social : 21 rue de Paradis
75010 PARIS
RCS PARIS 434 582 870

Aux Associés,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Siège social : 89 boulevard Haussmann – 75008 PARIS
TEL.: 01 47.46.81.44 - E-mail : h.soudjian@hermesiane.fr
SAS AU CAPITAL DE 50.000 € - RCS PARIS B 332 725 506
TVA FR 67 332 725 506

III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note « Principe d'amortissement et de dépréciation » relative au caractère aléatoire de la réalisation des prévisions de recettes futures sur lesquelles repose l'évaluation du catalogue.

IV. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

La note « Principe d'amortissement et de dépréciation » de l'annexe présente les modalités d'amortissement et de suivi de la valeur des actifs incorporels constitués par le catalogue de droits. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié les méthodes comptables, les informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Comme mentionné dans le paragraphe de l'annexe « Principe d'amortissement et de dépréciation », la valeur recouvrable est déterminée par l'actualisation des flux futurs de trésorerie générés par le catalogue. Nos travaux ont consisté à examiner les données et hypothèses utilisées

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime

nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 15 juin 2020
Société de commissaire aux comptes
SAS HERMESIANE

Le Président
Hrag SOUDJIAN

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping initial 'H' followed by a vertical stroke and a horizontal line, ending with a small dot.

BILAN ACTIF

Actif				
Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	23 956 279	23 951 001	5 277	8 611
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	13 714 275		13 714 275	2 733 928
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 295	2 870	1 425	2 284
Autres immobilisations corporelles	19 369	17 547	1 822	3 456
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	162 259		162 259	219 751
Actif immobilisé	37 856 477	23 971 419	13 885 058	2 968 030
Stocks de matières premières, d'approvisionnements				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	190 544		190 544	275 302
Autres créances	2 667 241		2 667 241	1 055 220
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
<i>Dont actions propres</i>				
Disponibilités	7 134 377		7 134 377	3 118 979
Charges constatées d'avance	18 000		18 000	494
Actif circulant	10 010 162		10 010 162	4 449 994
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL	47 866 639	23 971 419	23 895 220	7 418 024



BILAN PASSIF

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel		
<i>Dont versé</i>	45 000	45 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	45 000	
Ecart de réévaluation	4 918	4 918
<i>Dont écart d'équivalence</i>		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles	4 500	4 500
Réserves réglementées		
Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		
Autres réserves		
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>	1 519 628	
Report à nouveau		1 780 918
RESULTAT DE L'EXERCICE		(261 290)
Subventions d'investissement	2 043 250	
Provisions réglementées	1 306 386	291 950
Capitaux propres	4 923 682	1 865 996
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	588 750	458 750
Autres fonds propres	588 750	458 750
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 551 646	1 010 656
Emprunts et dettes financières divers	1 251 478	397 500
<i>Dont emprunts participatifs</i>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	637 674	642 132
Dettes fiscales et sociales	670 515	329 756
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 748 672	1 346 248
Produits constatés d'avance	4 522 804	1 366 986
Dettes	18 382 788	5 093 278
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL	23 895 270	7 059 274



COMPTE DE RESULTAT



COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	518 518		518 518	(72 640)
Chiffre d'affaires net	518 518		518 518	(72 640)
Production stockée				
Production immobilisée			10 980 347	2 420 604
Subventions d'exploitation			46 064	271 240
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			59 582	10 520
Autres produits			15 275	493
Produits d'exploitation			11 619 786	2 630 217
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			3 191 379	997 323
Impôts, taxes et versements assimilés			142 097	25 539
Salaires et traitements			5 294 039	1 133 569
Charges sociales			2 191 899	529 573
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 568	153 580
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			665 362	394 203
Charges d'exploitation			11 491 343	3 233 786
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			128 443	(603 569)
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits financiers				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			14 462	
Différences négatives de change				



Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Charges financières	14 462	6 086	
RÉSULTAT FINANCIER	(14 462)	(6 086)	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	113 981	(609 655)	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			111 828
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Charges exceptionnelles			111 828
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			(111 828)
Participation des salariés au résultat de l'entreprise			
Impôt sur les bénéfices	(1 929 269)	(460 193)	
TOTAL DES PRODUITS	11 619 786	2 630 217	
TOTAL DES CHARGES	9 576 536	2 891 507	
BÉNÉFICE OU PERTE	2 043 250	(261 290)	



ANNEXE



PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice de la société, clos au **31/12/2020** d'une durée de 12 mois,
Sauf indication contraire, les montants indiqués dans l'annexe sont exprimés en euros.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et au compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Faits marquant de l'exercice

Compte-tenu de la propagation de l'épidémie Covid-19 dans le monde au cours du premier trimestre 2020 et de la reconnaissance par l'OMS de la situation pandémique le 11 mars 2020, il est considéré que, pour les périodes ou exercices clos au 31 décembre 2020, l'épidémie de Covid-19 constitue une situation avérée, qui existait avant la clôture de nos comptes annuels au 31 décembre 2020. L'instauration de l'état d'urgence sanitaire en particulier de fermeture obligatoire de certains établissements recevant du public, d'interdiction de rassemblement, et la réorganisation du travail induite, ont affecté significativement l'entreprise pendant le 1er confinement, nous empêchant d'exercer notre métier.

A la date d'arrêté des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette crise a conduit notre société à prendre les dispositions suivantes :

- Fermeture du site ayant affecté l'activité sur la période du 17 mars au 11 mai 2020
- Recours à des mesures de chômage partiel avec une indemnité de chômage partiel de 231 818€ sur l'exercice
- Exonération de charges sociales et aides aux paiements impactant le compte de résultat d'un montant de 324896 euros.

La société n'a pas sollicité d'aides de l'Etat tels que : emprunt PGE, fonds de solidarité

Le Centre national du cinéma et de l'image animée («CNC ») a mis un place un fond d'indemnisation permettant de couvrir les risques de report, d'interruption ou d'abandon de tournage lié à l'épidémie de Covid-19 pour venir compenser les manquements de nos assureurs. L'entité a eu effectivement des sinistres Covid sur 2 œuvres :

- Hippocrate Saison2
- La place d'une autre

Ces deux sinistres rentrent dans le champ du fonds du CNC et prendrons la forme d'une aide perçue en 2021. Ce fond nous nous permettra de reprendre les tournages avec un risque financier plus limité.

Les variations de performance observées dans les états financiers de la société traduisent principalement les effets de la crise sanitaire. Compte tenu des impacts multiples, mais aussi des mesures d'économies qui ont été mises en œuvre, il n'est pas possible d'isoler dans la variation de la performance la part qui serait imputable au COVID-19.

L'entreprise privilégie également la santé de ses collaborateurs et veille à respecter les mesures restrictives en vigueur.

Evénements postérieurs à la clôture :

Néant

Changement de méthode d'évaluation comptable

Aucun changement d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.



Changement de méthode d'estimation comptable

Aucun changement de méthode d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément au Règlement ANC 2014-03 de l'autorité des normes comptables à jour des règlements complémentaires.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Principe de comptabilisation

Les productions audiovisuelles sont immobilisées à leurs coûts de production, y compris :

- les frais financiers encourus jusqu'à la fin de la production
- la quote-part de frais généraux supportés par le producteur délégué le cas échéant, aux taux conformes aux usages.

La quote-part des coproducteurs vient en déduction de la valeur brute immobilisée.

Le compte 205 « immobilisations incorporelles - films et droits similaires » enregistre en fin de production le coût de l'œuvre par le crédit du compte 721 « production immobilisée »

Lorsque la production n'est pas terminée à la clôture de l'exercice, les charges de production sont transférées au compte 232 « immobilisations en cours » en contrepartie du compte 721 « production immobilisée »

Principe d'amortissement et de dépréciation

Application de l'ANC 2016-07 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Cet amortissement économique doit être pratiqué sur la valeur brute de l'immobilisation incorporelle, déduction faite de l'amortissement sur subventions CNC. (Amortissement prioritaire sur les subventions).

Ainsi le mode d'amortissement doit refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

La méthode retenue par la société décrite ci-après permet ainsi de lier les revenus constatés lors des ventes primaires et secondaires avec la dépréciation économique des catalogues correspondants. Cette méthode prend en compte l'importance des recettes primaires et le rapport observé entre les recettes primaires et les recettes secondaires

Une éventuelle dépréciation est comptabilisée si la valeur nette comptable du catalogue est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

La valeur recouvrable est définie comme étant la plus élevée de la juste valeur et de la valeur d'utilité déterminée par l'actualisation des flux futurs de trésorerie générés par le catalogue.

L'évaluation du catalogue estimée par la direction dépend des prévisions de recettes dont la réalisation présente un caractère aléatoire.



Les logiciels sont amortis sur une durée comprise entre 3 à 5 ans.

Méthode d'amortissement

Les amortissements fiscaux sont calculés compte tenu des règles fiscales définies par la Direction Générale des Impôts et par le Bulletin Officiel des contributions directes (instructions N° 4 D-1-87 du 6 juin 1987 et N° 4 D-2-97 du 2 mai 1997)

L'amortissement fiscal est égal aux propres recettes des œuvres audiovisuelles, après imputation des frais d'exploitation et d'une quote-part des frais généraux.

Les recettes à affecter à l'amortissement des œuvres audiovisuelles peuvent être complétées par prélèvement sur les recettes nettes disponibles d'autres œuvres à concurrence d'une limite qui résulte de l'application d'un coefficient de dépréciation. Ce coefficient est calculé de la façon suivante :

Périodes	Taux
Premier mois	30%
Deuxième mois	25%
Troisième mois	20%
Quatrième mois	15%
Deux mois suivants	2%
Six derniers mois	1%

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Installations et agencements	8-10 ans
Matériel de bureau et informatique	2-3 ans

Les immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leurs acquisitions.

Autres immobilisations financières

Il s'agit essentiellement de dépôts de garantie liés aux locations immobilières et des cautions sur des mobilières liées aux productions



Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont évaluées au cours du change de fin d'exercice. L'écart de conversion dégagé est inscrit au bilan sous une rubrique spéciale « Écarts de conversion actif ou passif ».

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société se compose essentiellement de deux éléments :

- les recettes primaires

*pour les œuvres audiovisuelles : à la date du Prêt à Diffuser (PAD) ou à défaut à la date de livraison des masters au diffuseur.

*pour les séries d'animation : c'est la date du PAD dernier épisode qui sera prise en compte.

*pour les œuvres cinématographiques : à la date du VISA d'exploitation

- les revenus secondaires

*les revenus issus des produits dérivés

*les recettes issues de l'exploitation du catalogue

Subventions d'investissement

Les subventions du CNC (aides sélectives ou automatiques) sont enregistrées d'investissement dans les capitaux propres.

Lorsque l'œuvre est livrée, la subvention totale est comptabilisée en « subvention d'exploitation » et fait l'objet d'un amortissement prioritaire.

Les avances conditionnées

Ce sont des subventions remboursables.

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :

Ils concernent essentiellement des emprunts relatifs aux financements des œuvres auprès des établissements de crédits.

Produits constatés d'avance :

Les sommes figurant à ce poste concernent la vente de droit comptabilisée sur les films en cours. Ce compte est constitué de factures émises.

Crédit d'impôts :

Œuvres cinématographiques et audiovisuelles

Les articles 220 sexies, 220 F et 223 O du code générale des impôts instituent pour les œuvres cinématographiques et audiovisuelles, un crédit d'impôt calculé sur les dépenses spécifiques de production. Ce dispositif est encadré par deux agréments délivrés par le CNC, l'un provisoire et l'autre définitif délivré une fois l'œuvre terminée. Le définitif atteste que l'œuvre a effectivement rempli les conditions permettant de bénéficier du crédit d'impôts.

Le crédit d'impôt est calculé sur les dépenses de l'année.

Au titre de la période le montant des crédits d'impôts s'élève à **1 929 269 euros**



Honoraire du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes pour cet exercice s'élève à **4 800 HT euros** au titre du contrôle des comptes.

Rémunération, avances et crédits alloués aux dirigeants

Ces informations ne sont pas communiquées pour respecter la confidentialité.

Engagement Hors bilan*Engagements donnés*

Il s'agit de montants reçus pour lesquels la production a des engagements de remboursement dont les modalités sont précisées dans les contrats.

Aucun engagement donné sur l'exercice.

La société a également des contrats de nantissement des droits détenus par la société sur les éléments corporels et incorporels entrant dans la composition de certaines œuvres du catalogue :

- d'un montant de 3 150 000 euros pour des crédits de production ouvert auprès de la banque COFICINE

Garantie donnée

Garantie de première demande (loyer) : 50 000 euros (fin 2028) -

Engagements reçus

Il s'agit notamment des sommes générées et non ordonnancées inscrites dans le compte de soutien financier du producteur au CNC

Le soutien financier est calculé par le CNC à partir des recettes d'exploitation des œuvres produites.

Fond de soutien disponible automatique du CNC : **594 388 euros**

Engagement de retraite :

Compte tenu de l'âge des salariés, aucune provision pour IDR n'est comptabilisée.



IMMOBILISATIONS

Augmentations

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	26 690 207		10 980 347
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	4 295		
Installations générales, agencements et divers	7 290		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	11 338		742
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles	22 923		742
Participations et mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	219 751		237 432
Total des immobilisations financières	219 751		237 432
TOTAL	26 932 881		11 218 521

Diminutions

Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			37 670 554	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel			4 295	
Installations générales, agencements et divers			7 290	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier			12 079	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles			23 664	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		294 925	162 259	
Total des immobilisations financières		294 925	162 259	
TOTAL		294 925	37 856 407	



31 JUIN FILMS

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				23 951 001,26
Autres immobilisations incorporelles	23 947 667,93	3 333,33		
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions		859		2 870
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 011	1 460		6 997
Inst générales, agencements et divers	5 537			
Matériel de transport		915		10 551
Mat de bureau et informatique, mobilier	9 635			
Emballages récupérables et divers				20 418
Total immobilisations corporelles	17 184	3 234		23 971 419
TOTAL	23 964 852	6 568		



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				



ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	162 259	144 259	18 000
Total de l'actif immobilisé	162 259	144 259	18 000
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	190 544	190 544	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	23 473	23 473	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 107	19 107	
Etat – Impôts sur les bénéfices	1 929 269	1 929 269	
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	278 435	278 435	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat – Divers	122 782	122 782	
Groupes et associés	213 446	213 446	
Débiteurs divers	80 730	80 730	
Total de l'actif circulant	2 857 785	2 857 785	
Charges constatées d'avance	18 000	18 000	
TOTAL	3 038 044	3 020 044	18 000

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	7 551 646	7 551 646		
Emprunts et dettes financières divers	1 251 478	(2 434 640)		
Fournisseurs et comptes rattachés	637 674	637 674		
Personnel et comptes rattachés	3 686	3 686		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	444 917	444 917		
Impôts sur les bénéfices	37 637	37 637		
Taxe sur la valeur ajoutée	24 432	24 432		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	159 843	159 843		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés		3 686 118		
Autres dettes	3 748 672	3 748 672		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	4 522 804	4 522 804		
TOTAL	18 382 788	18 382 788		



CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	300 915
Dettes fiscales et sociales	29 171
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	107
TOTAL	330 193



PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	109 275
- Autres créances	
<i>dont avoirs à recevoir</i>	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	109 275



CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	600			600	75
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	600			600	

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires	600	75	100%
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			



CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
CA SUR PROJETS NON LIVRES		4 522 804
LOYER	18 000	
TOTAL	18 000	4 522 804



VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Nature	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production de biens			
Production de services	518 518		518 518
TOTAL	518 518		518 518



VENTILATION DE L'EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'entreprise.

Rubriques	Personnel permanent	Personnel intermittent
Cadre	2,00	17,00
Non cadre		45,00
TOTAL	2,00	62,00



TRANSFERT DE CHARGES

Rubrique	Montant
Transferts de charges d'exploitation	
FONDS PEPS	59 555
REMBOURSEMENT TICKET RESTAURANT	27
Sous total Exploitation	59 582,00
Transferts de charges financières	
Sous total Financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
Sous total Exceptionnelles	
TOTAL	59 582,00



